

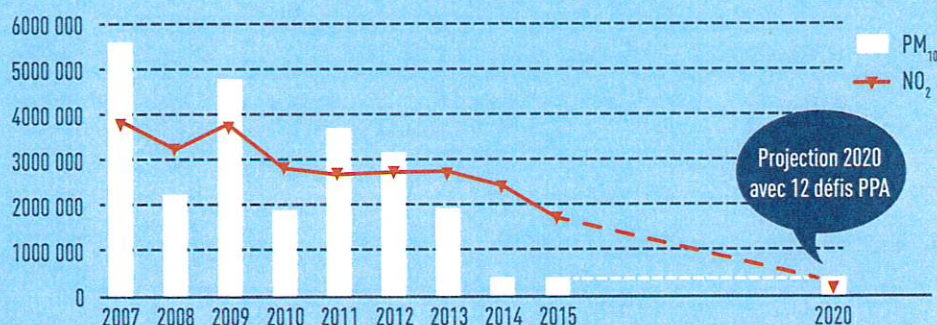
2017

2020

QUEL RÔLE pour les collectivités

Grâce aux efforts menés par l'ensemble des acteurs de la société civile en Île-de-France, la qualité de l'air y est en réelle amélioration depuis les années 2000.

Nombre de Franciliens exposés à des dépassements des valeurs limites de qualité de l'air depuis 2007



Malgré les efforts accomplis ces dernières années, les stations de mesure d'Airparif ont relevé en 2015 des dépassements des valeurs limites concernant le dioxyde d'azote (NO₂) et les particules fines (PM₁₀). A cause de ces dépassements en Île-de-France et dans d'autres régions, la France est en pré-contentieux européen pour non respect des valeurs limites et insuffisance des plans d'actions. Cette situation a enclenché une nouvelle révision du PPA, attribuant aux collectivités un rôle central en raison de leurs prérogatives et de leurs connaissances précises des problématiques locales. Incontournables dans la reconquête de la qualité de l'air, les collectivités, par des actions incitatives, ou leurs rôles prescripteurs, influent fortement sur le comportement et les choix des citoyens. Cette révision du PPA doit permettre de réduire davantage et plus rapidement les émissions de polluants (NO₂ et PM₁₀) et ainsi respecter les valeurs limites d'ici 2025 en Île-de-France.

La pollution atmosphérique a des conséquences sanitaires et économiques considérables pour la société, évaluées en France à 42 000 décès prématurés et un coût de plus de 100 milliards €. Selon les modélisations de l'INERIS pour le PPA, en l'absence de nouvelles mesures, la pollution atmosphérique sera responsable de plus de 4 000 morts prématurées en 2020 en Île-de-France. La mise en oeuvre du projet de PPA permet de réaliser un bénéfice net de 65 M€ pour la société; plus encore, elle permet d'éviter plus de 200 morts prématurés par an à partir de 2020.

Les collectivités doivent donc intégrer de manière transversale la notion de qualité de l'air dans l'ensemble de leurs politiques publiques. Elles peuvent notamment intervenir dans les deux secteurs les plus importants : le secteur du transport routier (62 % des émissions d'oxydes d'azote d'Île-de-France et un tiers des émissions de PM₁₀) et le secteur résidentiel-tertiaire (un tiers des émissions de PM₁₀).

¹ rapport du Sénat « Pollution de l'air, le coût de l'inaction » (2015)

Île-de-France



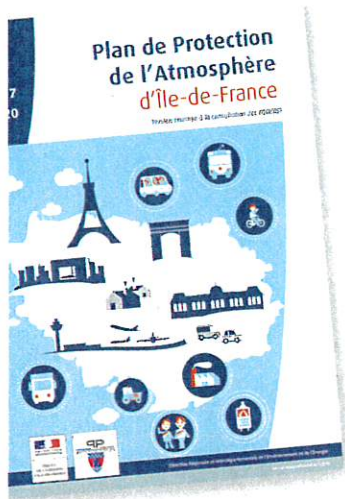
I Communiquer et inciter aux changements de comportement

Les collectivités sont au premier plan pour favoriser le changement dans les habitudes de consommation. Elles ont notamment un rôle important pour accompagner le **développement des véhicules faiblement émissifs** (véhicules électriques ou thermiques fonctionnant au Gaz de Pétrole Liquéfié - GPL ou au Gaz Naturel Véhicule - GNV) et des deux roues et vélos électriques. Les collectivités peuvent encourager les PME ou leurs administrés à l'achat de véhicules faiblement émissifs avec des tarifs avantageux grâce à des subventions locales, en complément des aides proposées par l'État (bonus écologique et prime à la conversion).

Avec le développement des véhicules à faibles émissions, les collectivités doivent faire face à la nécessité de construire un **réseau d'avitaillement ad hoc** (bornes de recharge électrique, stations GNV). Les usagers de modes actifs doivent par ailleurs pouvoir entreposer leur matériel dans des espaces sécurisés, notamment à proximité des bâtiments publics et des gares.

Les collectivités ont une mission d'information auprès des différents acteurs de la société. Le site www.maqualitedelair-idf.fr est à disposition des collectivités pour télécharger des kits de **communication** et rediriger les personnes souhaitant des informations sur la qualité de l'air. La section «Agir au quotidien» permet de transmettre à chacun une documentation pour réduire ses émissions de polluants dans l'atmosphère. A partir de ces informations, les collectivités peuvent mettre en place des kits de communication à l'attention du public et des professionnels pour sensibiliser sur les enjeux de la pollution de l'air : une déclaration citoyenne ainsi qu'une infographie sur les **10 éco-gestes** à pratiquer au quotidien ont été établis par le groupe de travail Actions Citoyennes et sont disponibles dans le projet de PPA.

Cette **diffusion des bonnes pratiques** concerne également le secteur de la construction et la mise en place d'une charte «chantiers propres», mais aussi de la **logistique du dernier kilomètre**, pour promouvoir des démarches plus respectueuses de la qualité de l'air.



I Promouvoir les actions locales

C'est l'agrégation des actions de chaque collectivité qui permettra de fournir le dernier effort nécessaire pour respecter les valeurs limites européennes d'ici 2025. Les Plans Climat Air Energie Territoriaux jouent un rôle déterminant pour réduire les émissions locales de polluants et limiter l'exposition des populations. Le recensement des polluants émis sur le territoire de la collectivité et les objectifs qui seront fixés par chacune dans le volet air des PCAET permettront aux EPCI de s'attaquer plus précisément aux points noirs de la qualité de l'air sur leur territoire, notamment en repensant l'urbanisation à proximité des axes routiers.

www.maqualitedelair-idf.fr



MES BONS GESTES
Pour améliorer la qualité de l'air

- 1 TRANSPORTS EN COMMUN**
Même en heure de pointe, les transports en commun sont souvent plus rapides que les voitures. Ils polluent moins et sont souvent moins chers. Alors si votre itinéraire le permet... privilégiez-les. Ce sera pour être l'occasion de faire un bon livre.
- 2 BON POUR LA SANTÉ**
Sur les courtes distances, autant privilégier la marche, le vélo, la trottinette. Pas d'embouteillages, pas de place de stationnement... c'est souvent plus rapide et c'est meilleur pour la santé !
- 3 ROULER PROPRE**
Tous qu'à prendre le volant, on peut choisir des véhicules moins polluants : électriques, hybrides, nouveaux Euro 6... À chaque de voir, il y a toujours une meilleure solution ! Mais faites les véhicules non munis de filtres à particules car ces derniers ont l'efficacité contre les particules par l'OMS !
- 4 À PLUSIEURS, C'EST PLUS SYMPA !**
Avec les collègues, les amis, ou même des inconnus, la voiture, c'est plus agréable à plusieurs que tout seul ! Parfois, il suffit de proposer à un collègue « Je t'emmène ! », d'autres fois, c'est plus facile avec une application carpooling. Utilisez les plans de déplacement de votre entreprise. Le télétravail si possible en cas de pics de pollution ou de mauvais temps continu. Alors si votre itinéraire le permet... privilégiez-les.
- 5 LE CHAUFFAGE AU BOIS EST POLLUANT**
Pour le diminuer, n'utilisez que du bois sec ou labellisé, et si possible, utilisez un insert ou un poêle flamme verte, pour lesquels une aide à la conversion existe et grâce auxquels vous brûlez moins de combustible. En cas de pics de pollution, une particule en hiver, évitez d'utiliser le chauffage au bois.
- 6 LE CHAUFFAGE AU FIOUL EST POLLUANT**
Si vous en avez l'occasion, renseignez-vous : il existe des subventions pour remplacer votre ancienne chaudière par une autre, au gaz ou à l'électrique, pompe à chaleur géothermique ou encore panneaux thermiques.
- 7 ISOLER SON LOGEMENT**
Diminuer les pertes de chaleur en isolant son logement sans empêcher le renouvellement de l'air intérieur par les aérations mécaniques, ou moduler le chauffage en fonction de l'occupation des pièces c'est économiser de l'argent et éviter des émissions polluantes.
- 8 EN PARLER**
La pollution de l'air nous concerne tous, certains polluent plus tandis que d'autres subissent plus. S'interroger sur ses propres pratiques est un premier pas pour changer votre comportement. Changons nos routines pour d'autres plus citoyennes et pour la protection de nos enfants.
- 9 ACHETER LOCAL**
Il n'y a pas que les gens qui prennent la voiture. Les marchandes aussi. Alors pour diminuer la pollution, privilégiez des produits de proximité qui ont été transportés par des moyens peu polluants.
- 10 RECYCLER**
L'incinération des déchets produit de la chaleur mais pollue aussi l'air. Prioriser les déchets, et en produire le moins possible, c'est donc lutter, aussi, contre la pollution de l'air. Il y a des recycleries un peu partout, alors... utilisez-les !

les 10 éco-gestes à pratiquer au quotidien